UN THE DANSANT TRES REUSSI À CHARLY SUR MARNE 18 JANVIER 2009









CHARLY BIENVENUE, proposait son traditionnel THE DANSANT, ce dimanche 18 janvier. Pas de surprise, le public était là, fidèle et ravi de passer un moment de détente très attendu pour certains qui se retrouvent chaque année à cette occasion. La présidente, Madame Micheline Romelot, a accueilli et présenté ses vœux ,au nom de son équipe, à l'ensemble du public. .

Dès les premières notes de l'orchestre musette "Au temps des guinguettes" les couples se formèrent et ne tardèrent pas à s'élancer pour enchaîner valses, javas, slows ....

Puis l''orchestre se fit plus discret, les danseurs regagnèrent leur place, pour tirer les rois. Les galettes des rois, maintenues au chaud, offertes par l'association, étaient servies par les bénévoles, toujours actifs et dévoués, soucieux de faire plaisir aux uns et autres. Les fèves, désignèrent au hasard des rois et des reines qui ne tardèrent pas à se faire connaître. Ceux-ci furent invités à gagner le centre de la salle où les reines reçurent une rose. En dégustant leur part de galette, 3 chanceux ont découvert une fève en "or" . Ils furent désignés Supers-gagnants et à ce titre, contre remise de cette fève dorée, une bouteille de champagne leur fut offerte. Les musiciens commencèrent une danse les rois invitèrent leur reine, bientôt rejoints par d'autres couples, qui ne résistèrent pas à cette musique entraînante.

Tout a une fin, il fallut songer au départ, tout en se promettant de revenir en 2010. Les membres de l'association CHARLY BIENVENUE peuvent se féliciter devant la satisfaction des invités dont certains ne manquèrent pas de leur témoigner.

Texte et Photos : Nicole JOBE

ON A PAS TOUS LES JOURS 100 ANS ! 10 JANVIER 2009





Monsieur Charles FALLET aura sans doute passé une journée inoubliable, ce samedi 10 janvier.

Il faut dire qu'on a pas tous les jours 100 ans ! Sa famille lui avait réservé une surprise, avec la complicité du Directeur de la Maison de retraite, Monsieur DURIEZ, et du personnel.
Entouré de ses 5 enfants, et d'une partie des autres membres de sa famille composée de 19 petits-enfants, 38











arrière-petits-enfants et quatre arrière-arrière petits-enfants. Il fut accueilli par l'Alliance musicale de Charly-Sâacy, avec un « Happy birthday to you » retentissant. Le chef, Stéphane GOLLIOT, lui avait concocté un répertoire d'airs que les résidents, invités à partager ce moment exceptionnel, pouvaient reprendre en chœur.

Monsieur Claude Langrené, maire, Georges Fourré 1er adjoint et Conseiller Général, n'auraient pour rien au monde manqué ce rendez-vous avec ce centenaire carlésien. Les élus, en grande majorité, tenaient à témoigner leur sympathie aux membres de cette famille qu'ils connaissent de longue date.

Natif de Drachy, hameau de Charly, Charles FALLET a vu le jour le 10 janvier 1909, dans une famille de 3 enfants. Comme c'était la coutume, pour l'aîné de la famille, ses parents lui donnent le même prénom que son père, et très vite, pour les distinguer, il devint pour tous « P'tit Charles ».

En âge scolaire il fait le chemin à pied, pour se rendre à l'école communale. Puis, comme beaucoup d'enfants à cette époque, il travaille avec ses parents, dans la ferme familiale, en tant que cultivateur-vigneron.

Dès 1927, adolescent, il s'intéresse à la musique, conduisant au violon le cortège des vignerons de Porteron et Drachy pour la Saint-Paul. Ensuite il rejoint l'Alliance musicale de Charly, où il joue du saxophone. Il y restera 60 ans ! Il y reçoit la reconnaissance de la Fédération Musicale de l'Aisne, accumulant avec 7 médailles, les différentes distinctions marquant de longues périodes musicales.

Arrive l'âge du service militaire, qui lui fait découvrir l'Algérie, en 1930, dans un régiment de Zouaves.

En 1931 il épouse, Lucile MATHIEU, fille aînée d'une famille de 11 enfants. Ils reprennent, plus tard, la ferme des parents où ils travaillent durement, assurant les travaux de culture, des vignes et de l'étable laitière. Ils vendaient le beurre à domicile, dans le village voisin à Crouttes.

En 1932, c'est l'arrivée d'un garçon : Roland, puis suivent 4 sœurs, Yvonne, Marie-Louise, Jeannine et Simonne.

Mais, en 1939, la vie de famille va être bouleversée, mobilisé 6 mois, durant lesquels son épouse devra assurer seule l'évacuation, avec 3 enfants en bas âge, puis poursuivre le travail de la ferme et des vignes.

Durant les 25 années passées à Drachy, il appliqua les méthodes les plus avancées pour la mise en valeur de son vignoble, confiant à la Coopérative CO.GE.VI. de Ay, l'élaboration de son champagne.

En 1956, après le mariage de son fils, qui reprend l'exploitation, la famille vient habiter à Charly.

Malheureusement, en 1960, son épouse Lucile, décède à l'âge de 52 ans. Il vit désormais avec ses deux dernières filles, dont une se marie la même année. En 1962, son autre fille se marie. Il se retrouve seul.

En 1963, il se remarie avec Suzanne BURNIER, et

décident tous deux de profiter un peu de la vie en voyageant. Les années s'écoulent, rencontres entre amis, chasse et boules avec les copains font partie des distractions de Charles.
L'an 2000 a vu la disparition de Suzanne, sa seconde épouse, il décide alors d'entrer « Au purgatoire » comme il l'a malicieusement annoncé à ses enfants, lors de son entrée à la Maison de retraite. Il ne savait pas alors, que grâce à sa vitalité, 9 ans plus tard, il y recevrait sa famille, ses amis et les musiciens qui lui rappelleraient sa jeunesse.
C'est à Monsieur le maire que revint le privilège de conter le résumé de la vie de cet homme et remettre une composition de fleurs au nom de sa commune natale.

Une attention de la part du chef, qui lui remi sa baguette, l'invitant ainsi à diriger l'orchestre. Il ne se fit pas prier. Il eut le même plaisir à tenir un saxo dans ses mains. Photos et films marqueront l'évènement, mais ne laisseront pas passer l'émotion que ses enfants cachaient derrière les sourires. A ce moment là, le « Purgatoire » prenait des airs de « Paradis » !
Simonne, sa fille, remercia tous ceux qui avaient participé à cet anniversaire et les invita à lever une coupe à la santé de tous.

Texte et Photos : Nicole JOBE